

COMMUNIQUE
DE PRESSE

« Sylvie DUBOIS et Olivier PEVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de BERG HELVIE lors de la Commission Permanente du 3 avril 2017 :

12 628 € répartis au titre de l'utilisation des équipements sportifs communaux utilisés par les collégiens, en faveur des communes de Villeneuve de Berg et Le Teil.

2 900 € répartis au titre du Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales (FIL), en faveur de : l'association Foire et concours à Villeneuve de Berg, le Foyer Rural de Lussas, l'association Alba Village d'Artistes, l'association pour l'Accueil et le Travail des Personnes Handicapées (APATPH) à Lavilledieu et la mairie de St Jean le Centenier.

500 € affectés à une auto-école du canton dans le cadre du dispositif « Un Permis pour l'Emploi », afin d'accompagner un jeune porteur d'un projet socio-professionnel.

60 000 € alloués au titre du dispositif Ardèche Durable à la commune de Darbres, pour la restructuration d'un bâtiment communal (réhabilitation de l'école avec création d'une classe supplémentaire), et pour des travaux d'économie d'énergie dans trois logements communaux.

17 176,90 € à la commune de Villeneuve de Berg pour la réalisation de l'aménagement de la traverse d'agglomération sur la route départementale 259.

Au titre de la politique de l'eau :

8 100 € à la commune d'Aubignas pour l'étude diagnostic du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

35 500 € à la commune de Villeneuve de Berg pour des travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement.

72 350 € au Syndicat Intercommunal du Fay :

- pour des travaux d'alimentation en eau potable : pompage d'essai forage des Champs.
- pour la mise en service du nouveau forage d'alimentation en eau potable des Champs (Equipement définitif -Travaux anticipés).

... / ...

- Pour la mise en service du nouveau forage d'alimentation en eau potable des Champs (Equipement définitif : pompe, refoulement, capteur, variateur...).
- Pour l'interconnexion d'alimentation en eau potable avec le réseau de la communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche DRAGA (1ere tranche : Viviers-StThomé)
- Pour des travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement.